

ETES-VOUS CERTAIN QUE VOTRE PERMIS N'EST PAS EN DANGER

Les infractions commises par vous-même ou vos salariés peuvent avoir de lourdes conséquences, et votre responsabilité en tant que chef d'entreprise est engagée !

TESTEZ VOS CONNAISSANCES

- | | Vrai | Faux |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1 Lorsque je fais un excès de vitesse, je perds des points
[A] Quand je suis flashé
[B] Quand je reçois le PV | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 L'entreprise reçoit un PV à son nom, suite au flash d'un de ses véhicules
[A] Il n'y a pas de retrait de points
[B] Le conducteur du véhicule flashé perd des points | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 Lorsque je grille un feu rouge et que je suis intercepté par les gendarmes
[A] Je dois reconnaître l'infraction et payer l'amende
[B] Je ne peux pas contester le PV | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 Lorsque je commets une infraction et que je ne paye pas le PV
[A] On ne peut pas me retirer de points
[B] Je ne peux pas être condamné par un tribunal | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

SOLUTIONS

1 (A) faux - (B) faux 2 (A) faux - (B) faux 3 (A) faux - (B) faux 4 (A) faux - (B) faux

*Si vous avez répondu plusieurs fois « vrai »,
Votre permis de conduire est en péril !*

*N'attendez pas qu'il soit trop tard pour
Réagir, Contactez Bruno MILLET, le
Conseiller d'entreprise de votre département au
06.09.75.54.48.*

MERCI DE REMPLIR CE COUPON

Nom _____	Prénom _____
Fonction _____	Activité _____
Société _____	Adresse _____
Tél. bureau/Mail _____	Tél. portable _____



BÉNÉFICIEZ D'UN DIAGNOSTIC GRATUIT

Dès maintenant, envoyez nous ce fax complété par mail : bruno.millet10@gmail.com ou téléphonez au **06.09.75.54.48** pour bénéficier d'un conseil gratuit.

BrunoMilletConseils

SARL au capital de 10000 € / 3 rue des TAMARIS 10000 Troyes
SIRET : 81216271700019 APE : 7490B / N° TVA : FR 65812162717